

La cantine, un miroir des inégalités sociales à l'école (rapport)

Paris, 3 oct. 2017 (AFP) -

Les élèves français ne sont pas tous égaux devant... la cantine. Ceux issus de familles défavorisées sont deux fois plus nombreux que les autres à ne pas y manger, sans doute pour des raisons financières, souligne mardi un rapport.

Contrairement à certains pays comme la Norvège ou le Danemark, la quasi-totalité des collèges et lycées en France proposent un service de restauration scolaire. Et aujourd'hui, seuls 30% des collégiens ne sont pas inscrits à la cantine, contre 45% il y a vingt ans, indique cette enquête du Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco).

"Il y a eu une amélioration incontestable de la cantine au cours des quarante dernières années", relève Nathalie Mons, présidente du Cnesco. "Le problème, c'est que tout le monde n'y a pas accès". Or ce service semble "crucial pour les enfants, notamment les plus défavorisés", à plus d'un titre: "des déjeuners nourrissants et équilibrés ont un impact sur la capacité de concentration des élèves", le recul de l'obésité ou des absences liées aux maladies, mais la cantine constitue aussi "un lieu de socialisation".

En moyenne au collège, les élèves issus de familles défavorisées sont deux fois plus nombreux (40% d'entre eux) à ne pas manger à la cantine que ceux issus de familles favorisées (22%) et très favorisées (17%).

Selon les auteurs du rapport, des raisons économiques expliquent partiellement cette situation. En effet, en France, seuls 40% des chefs d'établissement déclarent que des tarifs spécifiques - décidés par les collectivités locales - sont appliqués aux plus démunis. Et si en Finlande ou en Suède, la restauration scolaire est un service gratuit pour tous, seuls 22% des établissements en France proposent une grille pouvant aller jusqu'à la gratuité.

Or selon l'enquête du Cnesco, le prix moyen d'un repas facturé aux familles est de 3,30 euros, un tarif certes "nettement inférieur aux coûts réels", mais non négligeable pour des familles défavorisées.

Ces familles peuvent recevoir une aide grâce à des bourses des collectivités territoriales, mais les procédures sont "lourdes et donc potentiellement dissuasives".

Par ailleurs, seul un quart des établissements du second degré proposent une inscription "au ticket", qui permet à l'élève de choisir le jour même s'il mange ou non à la cantine.

D'après l'enquête du Cnesco, les menus ne sont en outre pas toujours adaptés aux habitudes alimentaires des élèves: 63% des collèges et lycées proposent un choix entre au moins deux plats principaux. Mais lorsqu'un élève ne consomme ni viande ni poisson, une alternative végétarienne n'est proposée que dans 17% des établissements interrogés.

L'enquête a été réalisée via un questionnaire en ligne adressée aux chefs d'établissement du second degré, du 26 juin au 16 juillet. 869 réponses ont été jugées exploitables.

ito/fmp/epe/dar

Afp le 03 oct. 17 à 05 00.